



MINI-LIEN ...

... POUR UN MAXIMUM D'INFORMATIONS

EDITORIAL

Vous serez pour la plupart bientôt en vacances, il est temps pour nous de reprendre la parole ...

La nouvelle équipe tient tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous lui avez témoignée à l'occasion des dernières élections municipales. Personnellement, sachez que j'ai été très touché par ce résultat, comme d'ailleurs l'ensemble des mes colistiers.

Merci beaucoup !

Nous avons très vite repris le cours des choses. Notre grand projet d'aménagement de la place de la forge sera achevé le 12 juillet. Dès la rentrée, les nouveaux bâtiments accueilleront l'une de nos classes, le périscolaire, la cantine ainsi que le marché hebdomadaire.

20 enfants de Schaeffersheim auxquels s'ajouteront 10 enfants de Bolsenheim et d'Uttenheim viendront y déjeuner. Ce chiffre est au-delà de nos prévisions.

Grâce à l'arrivée des enfants d'Osthouse, le mercredi, nous avons pris la décision, en communauté de communes, d'accueillir nos enfants pour le déjeuner avec la possibilité de rester jusqu'à 18h30.

Avec cette décision, nous mettons en place un service complet sur la semaine. Pour ce qui concerne les vacances, nous maintenons notre accueil une semaine sur deux (sauf vacances de Noël) pour les petites vacances et un mois en été avec possibilité de déjeuner.

C'est le moment de la Coupe du Monde.

Exceptionnellement, la commune va participer à cet événement en collaboration avec les donneurs de sang et l'association des pêcheurs. Eh oui, la finale c'est le 13 juillet au soir ! Partageons ce moment ensemble. Nous allons

installer un écran géant à l'étang de pêche (en cas de pluie, sous le nouveau hall du marché) afin que tous ensemble, nous puissions apprécier ce grand moment de football. Il n'est pas toujours facile de réunir un maximum de monde pour partager un moment agréable, profitons-en, l'écran sera assez grand (4 mètres sur 3) et la bière et les saucisses n'en seront que meilleures ! Après le match, nous tirerons le feu d'artifice, si ça pouvait être une finale avec la France, ça n'en serait que plus beau.

Venez nombreux participer à cette manifestation, d'ailleurs venez nombreux aux manifestations organisées par nos associations, la vie dans notre commune n'en sera que plus agréable... et on pourrait même tomber sur des gens sympas !

Cordialement, votre Maire

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le nouveau Conseil Municipal



Vous avez été appelés à élire votre nouveau Conseil Municipal le 23 mars 2014.

Le vendredi 28 mars, les conseillers nouvellement élus se sont retrouvés en Mairie à 19h30 pour procéder à l'élection du Maire et de ses Adjoints.

Serge JUNG a été élu Maire par 14 voix et 1 bulletin blanc.

Marie-Berthe KERN, Jean-Jacques STADELWIESER et Betty HUBER ont chacun été élu par 14 voix et 1 bulletin blanc.

Voici donc la composition du nouveau Conseil Municipal élu pour 6 ans :

Maire : M. Serge JUNG

Adjoints : Mme Marie-Berthe KERN
M. Jean-Jacques STADELWIESER
Mme Betty HUBER

Conseillers : Mmes Anne ANGELO, Patricia Heitz, Christel MAILLET, Véronique OTT et Michelle ZOBLER, MM. Dominique BAUMERT, Vincent EDER, Philippe KELLER, Olivier SCHAAL, Yvan SCHEECK et Emmanuel ZAEGEL

Conseil Municipal

Séance du 13 mars 2014

- Mise en place d'un prêt bancaire pour les travaux du bâtiment évolutif culturel et associatif de 300 000,00€ sur 20 ans, complété par un crédit relais de 150 000,00€ en attente du remboursement de la FCTV.
- Acceptation de la cotisation pour la Caisse d'Accidents Agricoles 2014 pour un montant de 7265,00€.
- Cotisation 2014 à l'Amicale des Maires du canton d'Erstein pour un montant de 0,10€ par habitant.
- Révision du loyer du logement communal situé au 2, rue de L'Eglise.
- Fixation de la Taxe Locale sur les Enseignes et Publicités Extérieures (T.L.P.E.) au montant de 15,00€ le m².

Séance du 28 mars 2014

- Election du Maire.
- Détermination du nombre des adjoints.
- Election des adjoints.

Séance du 14 avril 2014

- Fixation des taux des taxes locales.
- Constitution des différentes commissions.
- Fixation des indemnités des élus.
- Fixation de l'indemnité du Receveur Principal.
- Désignation des délégués titulaires et suppléants au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Centre Alsace - SIVU.
- Désignation du délégué « eau potable » au Syndicat Eau et Assainissement - SDEA.
- Désignation de délégués « agents » et « élus » au Comité National d'Action Sociale - CNAS.
- Délégations des fonctions aux adjoints.
- Examen du devis pour la création d'un auvent concernant le bâtiment évolutif culturel et associatif.
- Mise en place du bureau de vote pour les élections européennes du 25 mai 2014.

Séance du 6 mai 2014 :

- Modification de la commission d'Appel d'Offres.
- Approbation des avenants aux travaux de construction du bâtiment évolutif culturel et associatif.

Les comptes-rendus complets sont affichés au panneau d'affichage de la Mairie et sont également consultable au secrétariat aux heures d'ouverture au public.

INFORMATIONS DIVERSES

TRAVAUX D'ENDUITS SUPERFICIELS



Dans le cadre des travaux d'enduits superficiels pour le compte du Conseil Général 67, la société COLAS effectuera des travaux d'enduits superficiels sur la RD 426 traversant notre village. Le marquage a déjà été gratté, et le renouvellement de la couche de roulement sera réalisé le mardi 8 juillet 2014 en fonction des conditions météorologiques **SOUS ROUTE BARREE** (sauf pour les services de secours et les riverains).

Un balayage des rejets de gravillons est programmé à la suite.

CANICULE



Les personnes vulnérables (personnes âgées, isolées, handicapées), peuvent se faire inscrire sur un **registre spécifique** à la Mairie afin de leur permettre d'obtenir secours et assistance en cas d'un éventuel déclenchement par le Préfet du plan d'alerte et d'urgence.

Toute situation de détresse ou d'isolement peut également être signalée à la Mairie au 03.88.98.05.67

CIRCULATION DANS LE VILLAGE



Nous sommes nombreux à devoir nous partager les routes traversant notre village : transport en commun, camions, engins agricoles, véhicules personnels, motocyclistes, cyclistes et piétons ... Respectons le code de la route et surtout les limitations de vitesse. La gendarmerie peut à tout moment effectuer des contrôles.

SACHONS COHABITER SUR CES ESPACES PUBLICS EN ADAPTANT NOS VITESSES !

VIVRE ENSEMBLE



Afin de veiller au respect et à la tranquillité de chacun, nous vous rappelons l'arrêté pris par la commune le 16 juin 2003 pour les travaux de jardinage, de bricolage ou d'entretien :

Article 1^{er} :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ... ne peuvent être effectués les jours ouvrables après **19 heures 30, du samedi 19 heures jusqu'au lundi matin suivant, ainsi que les jours fériés.**

Article 2 :

Les feux de déchets dits « verts » (herbe, broussaille, etc.) sont interdits au sein des propriétés et doivent être apportés en déchèterie.

CONTAINERS D'APPORT VOLONTAIRE

Nous vous rappelons que la commune dispose de deux emplacements d'apport volontaire :



Rue de l'étang



Rue Belle-Vue

Notez bien que ces installations ne servent qu'à récupérer vos déchets recyclables.

Fréquemment, les abords sont jonchés de débris. A plusieurs reprises, notre agent communal a dû effectuer un nettoyage et ramassage de ces ordures (Bidon d'huile, pneus, four à micro-ondes, cageot bois, etc...)



IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'Y DEPOSER VOS ORDURES MENAGERES. TOUT DEPOT SAUVAGE IDENTIFIE FERA L'OBJET D'UN DEPOT DE PLAINTE EN GENDARMERIE.

Merci de respecter les horaires autorisés. Pensez au voisinage !

Nous comptons sur votre civisme pour le respect et la propreté des lieux.

Nos amies les bêtes

Ce problème récurrent est sans cesse signalé en Mairie. Les déjections canines polluent nos places, nos trottoirs, nos pelouses, nos sentiers, ...

C'est au maître d'emmener son chien dans des endroits adéquats. Ne pas les ramasser est un acte d'incivisme et égoïste que nous déplorons tous.

Par ailleurs, après une belle et chaude journée d'été, quoi de plus désagréable que de ne pouvoir ouvrir les fenêtres et rafraîchir la chambre, à cause d'un chien qui ne cesse de hurler toute la nuit. Il appartient aux maîtres d'assumer leur responsabilité, et de veiller à ce que leur animal de compagnie respecte le calme afin que chacun puisse profiter du repos nocturne.

FLEURISSEMENT LOCAL



Le Jury pour le Concours Local des maisons fleuries fera sa tournée :

Le vendredi 25 juillet à partir de 17h00

Nous vous remercions d'avance d'assurer la propreté des propriétés et trottoirs.

Prochaines Manifestations

Samedi 8 novembre 2014 : Dîner dansant de l'A.S.L.C. animé par l'orchestre
WEEK-END - Salle Eugène Martz

5 et 6 septembre 2014 : Tournoi de basket-ball à la salle Eugène Martz

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

OFFREZ VOTRE SANG



Nous lançons un appel tout particulier aux jeunes qui viennent d'avoir 18ans. Les besoins en sang sont de plus en plus importants. Les dizaines de milliers d'accidents, d'opérés, de malades de leucémie ou de cancers, transfusés

chaque année, n'ont pas d'autre solution que de compter sur les donateurs bénévoles.

Rajeunir la moyenne d'âge des donateurs est important. Comme dans tous les domaines, il est nécessaire de se renouveler et d'intégrer des jeunes éléments, afin que nous puissions avoir à chaque don un noyau jeune et fidèle. En tant que présidente, je voudrais remercier les membres de l'association pour leur soutien, leur travail effectué lors des collectes afin de préparer d'excellents repas et j'invite toute personne désireuse de rejoindre notre équipe à se manifester.

Vous pouvez d'ores et déjà retenir les prochaines dates de collecte :

Lundi 21 juillet 2014 de 17h30 à 20h00

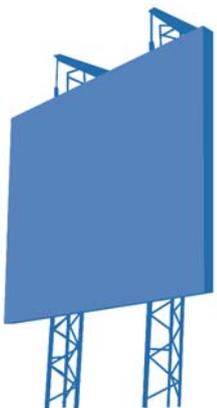
Au menu : Assiette de charcuterie avec ses crudités, fromage, glace et café.

Lundi 22 septembre 2014 de 17h30 à 20h00

Au menu : Tarte flambée, salade de fruits et café

24 Novembre 2014 de 17h30 à 20h00

Au menu : Spaghettis bolognaise, tarte aux pommes et café.



Et le plus important, venez participer à notre fête à l'étang le 13 juillet organisée avec l'AMICALE DE PECHE DE LA STEINGRUBE !



Vous pourrez assister à la finale de la Coupe du Monde qui sera projetée sur grand écran !

Francine ZELLER
03.88.98.11.44

ASLC SCHAEFFERSHEIM

BEACH PARTY 2



Après d'intenses préparatifs et l'apport de 30 tonnes de sable à l'extérieur de la Salle Eugène Martz, l'édition 2 de la Beach Party s'est déroulée le samedi 31 mai 2014 et a connu un grand succès.

Kevin et Yvan, les instigateurs de cette nouvelle manifestation à destination des jeunes, et les autres membres de l'ASLC étaient heureux du déroulement de la soirée.



L'équipe des bénévoles

BASKET-BALL : DE NOUVEAUX TITRES POUR L'ASLC



Depuis quelques années cela est devenu une habitude à l'ASLC Schaeffersheim de conquérir des titres départementaux ou régionaux et cette fois-ci, se fut au tour des seniors féminines 2 de se parer du titre de "Championnes du Bas-Rhin Promotion d'Excellence

Féminine" après une finale longtemps indécise face à Weyersheim remportée 57 à 50 dans la salle de Soultz les Bains.

L'équipe dirigée par Grégory Holzinger s'est également attribuée les lauriers régionaux le Samedi 21 juin face à Wittenheim 2, en remportant le titre de Championnes d'Alsace à l'issue de la rencontre achevée sur le score de 61 à 31.



Les Seniors Féminines



La dernière palme revient aux cadets entraînés par le duo Victor Kretz et Anthony Kornmann qui ont survolé le long championnat d'Alsace avec un remarquable bilan de 17 victoires et une seule défaite. Le titre fût fêté le samedi 7 juin lors de

l'ultime match avec de nombreux supporters, parents et joueuses et joueurs des autres formations de jeunes dont aucune n'a démerité. Ce titre de "Champion d'Alsace Cadets" face à des clubs huppés est un magnifique résultat et permettra, on l'espère, dans quelques années à Schaeffersheim de retrouver le Championnat de France où l'équipe fanion n'a pu se maintenir mais elle aura vécu une belle expérience sur laquelle il faudra capitaliser dans l'avenir.



Les Cadets



INFORMATIONS UTILES

Petit Rappel

Pour la bonne tenue du fichier d'état-civil, nous vous remercions de bien vouloir :

- Signaler la composition de la famille, pour les nouveaux arrivants
- Signaler à la Mairie tout changement dans le foyer (jeunes quittant le giron familial, personne partant en maison de retraite, etc. ...)
- Signaler tout changement d'adresse, même à l'intérieur du village.

Les cartouches d'encre usagées d'imprimantes ou de photocopieurs peuvent être déposées à la Mairie.

EMMAÜS récupère gratuitement les objets dont vous n'avez plus l'usage.

Tél : 03.88.82.05.24

Passage à Schaeffersheim le jeudi

Votre mairie

Tél : 03.88.98.05.67 - fax : 03.88.98.90.08

Courriel : jung.mairie@wanadoo.fr



Le Maire : M. Serge JUNG

Les Adjointes :
Mme Marie-Berthe KERN
M. Jean-Jacques STADELWIESER
Mme BETTY HUBER

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public :

Mardi de 10h00 à 11h30

Jeudi de 19h00 à 20h30

Vendredi de 10h00 à 11h30

N.B. : En dehors de ces horaires, le secrétariat est fermé au public, hors urgence

CONGES D'ETE



Le secrétariat de la Mairie sera fermé durant l'été :

- Du 14 au 20 juillet inclus
- Du 18 au 27 août inclus

Pour toute urgence durant cette période, il faudra vous adresser directement aux élus.

VOS PAPIERS D'IDENTITE



Pour une Carte Nationale d'Identité

- L'ancienne carte
- 2 photos récentes (couleur ou noir et blanc)
- 1 justificatif de domicile (facture gaz, électricité, téléphone, ...) datant de moins de 3 mois
- 1 copie intégrale d'acte de naissance (uniquement pour les enfants mineurs, pour une première demande de C.N.I. ou si l'ancienne est périmée depuis plus d'un an)
- La signature du dossier et la prise d'empreinte se fait en mairie
- 1 timbre fiscal à 25 Euros en cas de non-présentation de l'ancienne carte au guichet de la Mairie (perte ou vol)

Les délais d'obtention sont actuellement de 2 à 3 semaines.

N.B. : Les cartes nationales d'identité délivrées à compter de **1^{er} janvier 2004** sont **automatiquement prolongées de 5 ans** (sauf pour les mineurs, les remplacements pour perte ou vol et les changements d'identité ou d'adresse).

Il n'y a aucune démarche à faire auprès de la Mairie.

Autorisation de sortie du territoire

Depuis le **1^{er} janvier 2013**, la Mairie ne délivre plus d'autorisation de sortie du territoire aux enfants mineurs. Les parents devront veiller à ce que leur enfant possède une carte nationale d'identité ou un passeport à son nom en cours de validité.



NUMEROS UTILES



Sapeurs-pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Appel d'Urgence Européen	112
Centre anti-poisons	03.88.37.37.37
Hôpital de Sélestat	03.88.57.55.55
Hôpital Civil Strasbourg	03.88.11.67.68
Centre de Traumatologie Illkirch	03.88.55.20.00
Gaz de Strasbourg	03.88.75.20.75
U.M.E Erstein	03.88.59.86.20
S.D.E.A. Benfeld	03.88.74.41.41
Sous-préfecture Sélestat	03.88.58.83.58
Centre des Impôts Erstein	03.90.29.91.40
Trésor Public Erstein	03.88.98.08.45
Office du Tourisme Erstein	03.88.98.14.33
Communauté des Communes du Pays d'Erstein	03.88.64.66.74
Tribunal d'Instance Erstein	03.88.98.03.01
Emmaüs Scherwiller	03.88.82.05.24



MISSION
RECONNUE
D'UTILITE
PUBLIQUE

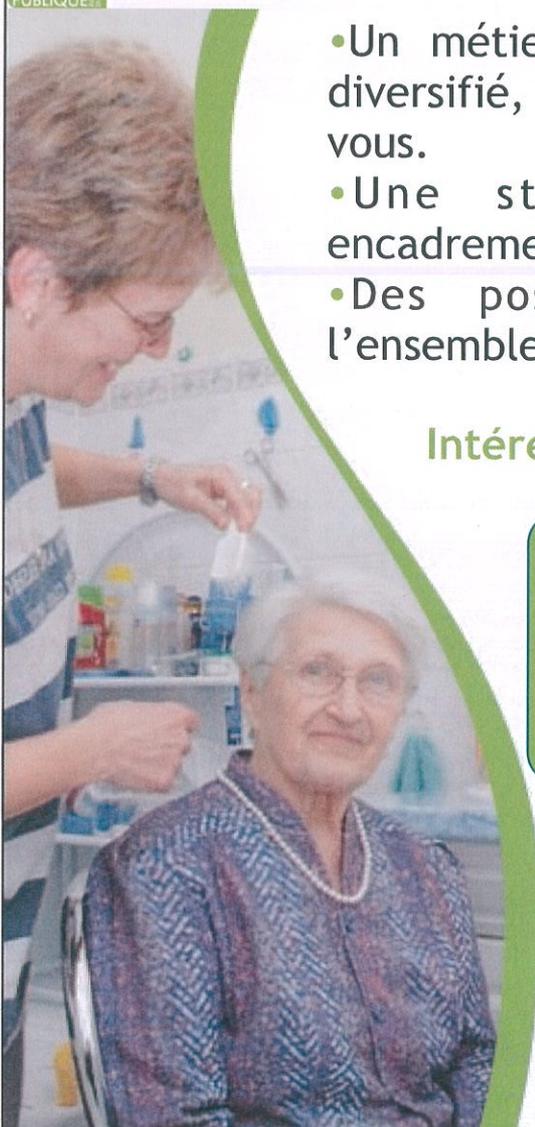
AIDE A DOMICILE ?

- Un métier de contact, d'écoute, diversifié, évolutif, proche de chez vous.
- Une structure offrant un encadrement de proximité
- Des postes à pourvoir sur l'ensemble du département

Intéressé(e)? Rejoignez-nous!

*temps complet ou partiel
*majoration de salaire les week-ends et jours fériés
*indemnités kilométriques et du temps de déplacement

*ETUDIANT(E),
vous cherchez un job valorisant
pendant vos congés?
Vous êtes mobiles
et disponibles
Contactez-nous...*



Envoyer CV et lettre de motivation à : Abrapa/Prérecrutement-
22 place des Halles - 67000 STRASBOURG ou par mail
pole.recrutement@abrapa.asso.fr

Groupe Général Leclerc 1ère Erstein

La carte des terres d'aventure



Erstein compte depuis plusieurs années un groupe de scouts et guides de France : le Groupe Général Leclerc 1ère Erstein.

Son rayonnement s'étend de Benfeld à Hindisheim.

Nous accueillons toutes les unités possibles au sein du scoutisme, farfadets de 6 à 8 ans, louveteaux et jeannettes de 8 ans à 12 ans, scouts et guides de 12 ans à 14 ans, pionniers et caravelles de 14 ans à 18 ans, et compagnons de 18 ans à 21 ans.

A l'aide de tous ceux qui nous accompagnent dans la pratique du scoutisme, nous faisons profiter les jeunes de la formidable « école du scoutisme ».

L'esprit de fraternité, d'entraide, d'épanouissement de nos enfants, mais également la protection de l'environnement sont nos fondamentaux.

Les plus âgés peuvent également s'engager selon leur motivation et envie au service des autres, mais aussi dans des missions d'encadrement dans le scoutisme par exemple.

Chaque jeune est un être en devenir, unique qui se construit à son rythme et qui a besoin de repères dans le monde d'aujourd'hui.

S'engager dans le scoutisme et le guidisme, c'est devenir un acteur engagé du monde dans lequel on vit, qui ne s'achète pas en catalogue, sur internet ou en magasin.

Nos activités construites sur le jeu, l'aventure ou le projet, démarches variables selon les âges, - dans lesquelles l'imaginaire et le rêve sont présents, permettent aux jeunes de s'épanouir autrement.

Le lieu de vie du scout et guide est la nature : « il vit dehors ! » en relation étroite avec la nature. Lors des week-ends campés, des camps d'été, les jeunes apprennent à discerner l'essentiel du superflu. Heureux dans la simplicité, quittant le confort de leurs habitudes, ils découvrent, que le bois, l'eau, la terre et la pierre sont précieux et fragiles, qu'ils sont acteurs de la nature, acteurs de leur quotidien et que la vie en groupe est enrichissante et constructive.



Nous nous rencontrons le samedi après-midi de 14h00 à 16h30
au **Foyer paroissial d'Erstein**
Place Friedel.

Tu as plus de 18 ans : L'animation de jeunes t'intéresse- La vie au grand air - La création d'un imaginaire

Réveille l'éducateur qui est en toi, Nous avons besoin de toi!

N'hésites pas à venir nous rencontrer pour te faire une idée

Tu as moins de 18 ans : La vie au grand air, les jeux, la création d'un imaginaire, la construction d'une aventure, les promesses, les installations du camp en tentes, les concours de cuisine, les jeux de piste, les veillées, ... ont ponctué nos rencontres. **Nos jeunes attendent de nouveaux copains !**
« A plusieurs on peut concrétiser nos rêves »



Rejoins nous !

Retrouve nous sur notre blog <http://blogs.sgdf.fr/erstein-gal-leclerc/> (utilise notre QR code)
ou contacte nous sous scouterstein@yahoo.fr ou au 06.85.76.16.15 – ISSENLOR Olivier (RG)



Prime exceptionnelle de 1350€

L'Etat offre une prime forfaitaire de 1 350 euros. Accordée sous conditions de ressources, peut vous aider à réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement.

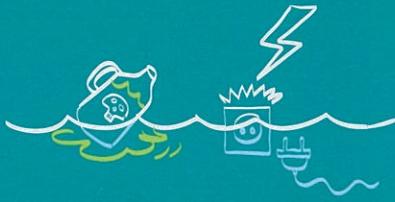
Elle peut être **demandée jusqu'au 31 décembre 2015** et ne sera attribuée qu'une seule fois par logement.

Cumulable avec le crédit d'impôt et l'Eco-prêt à taux zéro cette prime est versé aux propriétaires occupant leur logement. Elle est soumise à condition de revenu et de travaux (minimum deux travaux d'économie d'énergie).

Pour plus d'information sur votre éligibilité contactez votre Espace Info Energie au 03.88.59.86.27 ou infoenergie@ville-erstein.fr



En cas d'inondation



Limiter les accidents chez soi (électrocution, pollution, explosion)

Adopter les bons comportements



Si l'eau monte, je coupe sans attendre le gaz, le chauffage et l'électricité.



Je n'utilise surtout pas d'équipements électriques : ascenseurs, portes automatiques...



Je ferme les poubelles et je les mets dans un placard pour éviter qu'elles ne flottent.



Je mets les produits toxiques en hauteur.



Les animaux et notamment les rongeurs (rats, souris, etc.) fuient l'eau. Je ne les touche pas.



Éviter noyade et contusions

Ne pas sortir et suivre les consignes des secours



Je ne sors pas. Je suis plus en sécurité à l'abri. Je m'installe en hauteur et n'évacue les lieux qu'en cas de grand danger...



...les secours sauront plus facilement où me trouver. J'attends qu'ils viennent me chercher.



Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école ou à la crèche. Ils seront les premiers pris en charge par les secours.



Je ne prends pas ma voiture. Ce n'est pas un abri.



Je ne retourne jamais chercher quelque chose dans un lieu inondé.



Faire face à l'isolement

Garder avec soi le matériel nécessaire



Réserve d'eau et d'aliments, de lait pour les nourrissons.



Vêtements chauds et couvertures.



Radio avec des piles chargées, lampe de poche et téléphone portable.



Médicaments, ordonnances et carnets de santé.



Papiers importants, photos, doudous des enfants.



Je m'informe et je respecte les consignes des secours en écoutant régulièrement Radio France.

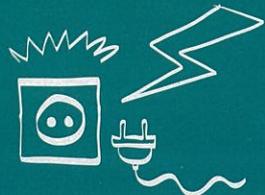


Je n'appelle les secours qu'en cas de réel danger, afin de laisser les lignes libres pour les personnes en grand danger. Pompiers : 18 – Samu : 15

Après



l'inondation



Accidents



Je fais appel à des professionnels avant de rebrancher mon installation électrique et mon chauffage.



Je ne branche pas les appareils électriques s'ils sont mouillés et je n'utilise pas un chauffage d'appoint en continu.



Choc psychologique



Mon médecin peut m'aider, je n'hésite pas à l'appeler pour moi ou pour mes proches.



Maison insalubre



J'enlève des murs, des sols et des objets le maximum d'eau et de boue. Je n'oublie pas de mettre des gants et des bottes.



Puis je nettoie avec une brosse les objets, les aérations, les murs et les sols à l'eau et au détergent.



Enfin je désinfecte à l'eau de javel (un verre d'eau de javel pour un seau de 10 litres). Je laisse agir 30 minutes avant de rincer.



J'aère souvent et je chauffe très doucement pendant plusieurs jours pour faire sécher ma maison.



Si certains murs ou sols restent imbibés d'eau (laine de verre, laine de roche, placoplâtre, parquet flottant), j'appelle rapidement mon assurance et les professionnels qui pourront m'aider.



Intoxication



Je jette les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur/congélateur hors-service.



Avant de boire l'eau, je m'assure auprès de ma mairie qu'elle est potable.



Si j'ai un puits, l'eau n'est pas potable. Je me renseigne auprès de ma mairie avant de le remettre en service.



J'attends la mise hors d'eau de la fosse septique avant de la faire fonctionner.



Je mets les animaux morts dans des sacs en plastique et je les éloigne de mon domicile. Je prévient ma mairie.



Je m'informe auprès de ma mairie pour connaître la marche à suivre de retour à la maison et pour faire une déclaration de catastrophe naturelle.

Je contacte mon assureur sans tarder.